



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

03 MAI 2021

Greffier
**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : 414.397.361

Dénomination

(en entier) : **Comité Scolaire Providence**

(en abrégé) : **COSP**

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : rue des Déportés

Objet de l'acte : PV de l'Assemblée Générale du 23 février 2021

Assemblée générale du 23 février 2021

Lieu de la réunion : Cette réunion s'est tenue par vidéoconférence via le logiciel « Zoom »

Heures : de 18:00 à 19:15

Composition de l'assemblée

Étaient présents : Bernard Bleus, Paul Bodart, Marcel Carême, Jean-Pierre Degives, Luc Galand, Olivier Gernay, Marie-Christine Henreaux, Michael Leroy, Paul Bricteux, Michel Bouvy, Sœur Jacinta Gilles, Sœur Marie-Thérèse Smal, Jacqueline De Ryck, Françoise Geleyn, Brigitte Cantineau, Brigitte Langlois,

Excusés et représentés :

-Antoine Waetermans, représenté par Marcel Carême

-Philippe Mawet, représenté par Paul Bricteux

Excusés, mais pas représentés :

-Mickaël Pero, Alain Maingain, Danielle Dessort et Marc François

Invitée : Ana Cardoso

18 des 22 membres sont présents ou représentés. L'assemblée générale est constituée valablement. Le quorum requis pour l'aval des différentes décisions à prendre est atteint.

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale**
- 2.Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 février 2020**
- 3.Nouvelles de la Fédération de l'Olivier**
- 4.Présentation des comptes de l'exercice qui s'est clôturé le 31 août 2020**
- 5.Approbation des comptes par l'assemblée générale**
- 6.Décharge des administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice.**
- 7.Démission d'administrateurs**
- 8.Renouvellement du mandat de 3 de nos administrateurs pour une durée de quatre ans**
- 9.Renouvellement du mandat du commissaire réviseur**
- 10.Divers**

Délibération et décisions :

1.Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2.Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 février 2020. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2021 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

3. Nouvelles de la Fédération de l'Olivier

Mr Paul Briceux fait un rapport verbal des nouvelles importantes qui ont touché l'ASBL et la Fédération de l'Olivier durant l'exercice.

Il commente les changements qui ont eu lieu dans l'organisation, la gouvernance et le conseil d'administration de l'ASBL, en particulier le changement de président de l'ASBL, la désignation d'un vice-président, l'engagement d'un conseiller en prévention, d'un ingénieur pour assurer le suivi des projets immobiliers importants, et d'une personne pour soutenir les directions des écoles fondamentales de la Fédération.

- Président de l'ASBL: Paul Briceux
- Vice-président de l'ASBL: Jean Pierre Degives et Jacqueline De Ryck

L'impact financier est commenté. Cet impact est mitigé par la mutualisation de ressources au sein de la Fédération.

Mr Bernard Bleus explique comment l'ASBL a réussi à s'adapter à la pandémie en mettant en exergue certains impacts de cette pandémie.

Il commente également l'évolution négative observée dans la population scolaire dans l'enseignement libre à Bruxelles, en particulier dans les écoles maternelles.

À la question posée par un membre, Mr Paul Briceux commente l'évolution possible de la Fédération.

4. Présentations des comptes

Mme Ana Cardoso, membre du service comptable au sein de la Fédération de l'Olivier présente les comptes de l'exercice comptable 2019/2020, qui va du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

Ceux-ci ont été envoyés à tous les membres avec la convocation à l'assemblée générale. Les comptes détaillés restent à la disposition des membres au siège de la fédération.

Le commissaire-réviseur, Mme Chantal Bollen explique le travail réalisé dans le cadre de sa mission et confirme que la révision des comptes qu'elle a réalisée n'a pas mis en évidence de problème. Elle émet une opinion sans réserve concernant les comptes présentés. La commissaire partage quelques recommandations en vue de renforcer le contrôle interne et améliorer les comptes présentés à l'avenir. Nous devrions prendre en considération notamment la comptabilisation au jour le jour, le fait d'enlever les investissements complètement amortis ou encore le fait de nettoyer les soldes « fournisseurs » ainsi que les frais de déplacement obsolètes, comptabilisés avant le 31 décembre 2017.

5. Approbation des comptes pour l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2020.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes qui lui ont été présentés.

6. Décharge du conseil d'administration et du Commissaire Réviseur

Les membres de l'assemblée générale qui ne sont pas administrateurs décident à l'unanimité de donner décharge au conseil d'administration pour sa gestion de l'association, durant l'exercice clôturé le 31 août 2020.

Les membres de l'assemblée générale décident à l'unanimité de donner décharge au Commissaire Réviseur pour sa mission durant l'exercice clôturé le 31 août 2020.

7. Démissions d'administrateurs.

L'organe d'administration informe l'assemblée générale que Mme Danielle Dessort et Mr Alain Maingain ont remis leur démission comme administrateurs de l'association.

8. Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les mandats de trois administrateurs, Mr Marcel Carême, Sœur Marie-Thérèse Smal ainsi que Mr Philippe Mawet, sont venus à échéance à cette assemblée générale. Ces trois administrateurs acceptent de renouveler leur mandat d'administrateurs. L'organe d'administration propose à l'assemblée générale de nommer Mr Marcel Carême, Sœur Marie-Thérèse Smal ainsi que Mr Philippe Mawet pour un nouveau mandat d'administrateur de l'ASBL d'une durée de quatre ans qui se terminera lors de l'assemblée générale de 2025.

Tous les membres de l'assemblée générale, à l'exception des trois administrateurs renommés, approuvent à l'unanimité la proposition de l'organe d'administration.

9. Renouvellement mandat du commissaire réviseur

L'assemblée générale a désigné comme commissaire la SPRL CDP Chantal Bollen & Co, square de l'Arbalète 6 à 1170 Bruxelles, représentée par Madame Chantal Bollen, réviseur d'entreprise, pour une durée de trois ans renouvelables et dont les émoluments s'élèvent à 4.900€ HTVA.

Aucun sujet additionnel n'a été ajouté à l'agenda.

Woluwe-Saint Pierre, le 4 mars 2021

Le Président
Paul Briceux

Administrateur et secrétaire du jour,
Bernard Bleus